

*mes non utilisés* mais qui conservent toute leur virulence et qui peuvent, à un moment donné, produire la contagion. D'autres fois, ce sont *des germes peu virulents* qui peuvent acquérir de nouveau une virulence plus grande. Enfin, il faut tenir compte de la *résistance de l'organisme*, pour dire le mot, des immunités. L'immunité naturelle est à peu près nulle à l'égard de certaines maladies, et, alors, la contagion est presque fatale, comme cela se produit dans la rougeole ; elle est variable, plus ou moins grande dans la scarlatine et la coqueluche, plus grande encore dans la tuberculose ; mais ce sujet est encore rempli de beaucoup d'inconnues.

La rougeole est de toutes les maladies contagieuses de l'enfance, celle qui présente le plus d'importance, et sur laquelle on possède les notions les plus précises.

Dans l'étude de cette maladie, l'on réunit ensemble les deux périodes d'incubation et d'invasion. L'incubation a été étudiée expérimentalement par des inoculations. Michaël (de Katona), en 1842, inocula du mucus nasal à 1,122 personnes avec 93% de succès, sans un seul cas de mort, et constata que l'éruption survenait du neuvième au dixième jour après l'inoculation. Malheureusement, ces expériences ont été faites en pleine épidémie, et l'on peut se demander s'il ne faut pas attribuer à la contagion plutôt qu'à l'inoculation les cas de rougeole observés. Mayr, dans deux cas expérimentaux, vit les premiers symptômes du coryza se produire, au huitième et au neuvième jour. Ces faits, cependant, s'ils nous montrent que la rougeole est inoculable, ne sont pas exempts de toute critique, et il vaut mieux avoir recours aux observations cliniques pour fixer la question. À ce point de vue, le travail le plus important est celui de Panum qui étudia avec beaucoup de soin une épidémie de rougeole survenue en 1846 aux îles Féroë, alors que, depuis 1781, il n'y avait pas eu dans ces îles un seul cas de cette maladie. Un ouvrier venu de Copenhague y apporta la maladie le 1er avril, et y contagiona deux amis qui eurent leur éruption 14 jours après. Une épidémie s'ensuivit : Panum constata que les vieillards restèrent indemnes, et, par l'observation de près de 6,000 cas, il fixa l'incubation de la rougeole à 13 ou 14 jours.

Ces faits ont, depuis lors, été confirmés par d'autres observateurs, et j'en ai moi-même étudié plusieurs qui permettent d'apporter plus de précision sur certains points particuliers. Tel est le suivant :

Le 29 décembre, une dame me demanda de venir voir son petit garçon ; je constatai chez cet enfant une éruption de rougeole qui, le lendemain et le surlendemain, atteignait son maximum de développement. Aux questions que je fis, la mère me répondit que le 25 décembre l'enfant avait refusé de diner, qu'il s'était plaint de mal de tête, de lassitude, et avait demandé à se coucher, mais elle avait attribué ce malaise à ce que, dans la journée, il avait assisté à une petite réunion d'enfants ; le lendemain mercredi, il s'était rendu à une autre matinée. Or, parmi les enfants de cette seconde série, plusieurs furent, après la durée habituelle de la période d'incubation, pris de la rougeole, et, au contraire, sur ceux de la première série, il n'y en eut aucun cas. Un seul de ces enfants fut pris, mais c'était